

Sommaire

Fièvre aphteuse en Malaysia péninsulaire : rapport de suivi	19
Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis d'Amérique : fin de l'épizootie	20

FIÈVRE APHTEUSE EN MALAYSIA PÉNINSULAIRE Rapport de suivi

RAPPORT DE SUIVI N° 1

Traduction d'une télécopie reçue le 13 février 1999 du Docteur Mohd Nordin Mohd Nor, directeur général des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Kuala Lumpur :

Terme du rapport précédent : 8 février 1999 (voir *Informations sanitaires*, 12 [5], 16, du 12 février 1999).

Terme du présent rapport : 13 février 1999.

Nouveau foyer :

Localisation	Nombre
district de Jelevu, Etat de Negeri Sembilan (2° 58' N - 102° 04' E)	1

Nombre total de foyers depuis le 1^{er} janvier 1999 : deux (2).

Description de l'effectif atteint dans le nouveau foyer : le bétail atteint appartient à de petits exploitants pratiquant l'élevage extensif.

Nombre total d'animaux dans le nouveau foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	390	1	0	0	0

Diagnostic :

- A. **Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** Laboratoire vétérinaire régional de Kota Bahru (Etat de Kelantan).
- B. **Epreuves diagnostiques réalisées :** détection de l'antigène viral par la méthode ELISA.
- C. **Agent causal :** virus de sérotype O.

Epidémiologie :

- A. **Source de l'agent / origine de l'infection :** recherches en cours.
- B. **Mode de diffusion de la maladie :** par contact direct.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport : mise en interdit des exploitations atteintes et contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ; vaccination.

STOMATITE VÉSICULEUSE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Fin de l'épizootie

Traduction d'un communiqué reçu le 16 février 1999 du Docteur J.M. Arnoldi, administratrice adjointe des Services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Washington :

L'épizootie de stomatite vésiculeuse qui avait débuté le 18 mai 1998 au Nouveau Mexique est déclarée officiellement éteinte depuis le 22 janvier 1999. Le dernier cas a été identifié le 5 novembre 1998.

*
* *

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.